

LE LYCEE AGRICOLE POSSIBLE

« Lycée agricole » et aussi « Collège agricole », « Centre de formation professionnelle agricole » (C.F.P.A.), accueillant normalement filles et garçons doivent assurer :

- le C. F. P. A. : la connaissance des notions générales de base et des applications pratiques.
- le Collège agricole : la formation générale et l'enseignement des techniques.
- le Lycée agricole : la formation générale approfondie, l'enseignement approfondi des techniques, l'enseignement de l'organisation du travail et de l'encadrement.

Dans chaque type d'établissement et dans l'ensemble formé par la réunion de deux ou de trois de ces types d'établissements, les connaissances de base sont « poussées » aussi loin que possible, la connaissance et l'approfondissement des techniques, depuis la compréhension et l'exécution des travaux élémentaires jusqu'à l'organisation et à l'encadrement du travail de chantier et d'équipe sont, de même, et en liaison avec les connaissances de base, conduits au plus haut niveau possible.

S'agissant d'enseignement technique agricole qui s'adresse à des garçons et à des filles désireux de se préparer à des activités professionnelles agricoles ou para-agricoles, ces établissements et le Lycée agricole en particulier doivent constituer un milieu privilégié, un milieu spécialement conçu et adapté en vue de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

Le Lycée agricole, pris comme exemple, doit donc permettre un véritable « bain agricole ». Non pas que la connaissance des techniques agricoles puisse être acquise sans effort, par une sorte d'« osmose » mais parce qu'éducateurs, élèves, enseignants pourront travailler plus efficacement s'ils trouvent sur place à chaque pas et tout au long des années, matière à observation variée, à application directe, à travaux pratiques immédiats pour l'enseignement.

Quelles observations ? Quelles applications ? Quels travaux pratiques ?

Où ? Quand ? Comment ? Demandra-t-on ?

Les questions sont variées, elles viennent en foule . . .

Les objectifs de l'enseignement étant précisés, il s'agit de définir et de dégager les moyens nécessaires.

Parmi ces « moyens », le « Domaine » présente pour l'établissement d'enseignement agricole, pour le Lycée agricole, un intérêt primordial.

On peut poser en principe :

- qu'il n'y a pas d'établissement d'enseignement agricole sans domaine agricole, sans exploitation agricole ;
- que les Lycées agricoles et les Collèges agricoles non encore pourvus de domaine (ils sont du reste assez peu nombreux) doivent en être dotés au plus vite.
- que chaque domaine d'établissement d'enseignement agricole doit concourir à l'évolution agricole régionale tout en facilitant une formation ouverte et générale. Le rôle du domaine dans l'enseignement agricole, peut alors être envisagé sous différents aspects, aspect « pédagogique », aspect « développement », aspect « prospectif » . . . par exemple.

Que pourra donc être ce Domaine ?

- Il ne sera ni un domaine-musée, ni un domaine-collections, encore qu'il y ait là des possibilités que l'enseignement ne néglige pas.
- Il ne sera pas un « Domaine dépassé », des années ou des décennies précédentes.
- Il s'efforcera d'être, dans sa région, un domaine toujours adaptable et adapté aux conditions scientifiques, techniques et économiques de l'heure et à leur évolution prévisible.
- Il ne sera pas isolé.

Il travaillera en relation directe avec les organismes professionnels et inter-professionnels de tous ordres en faisant appel à leurs services, en participant aux travaux de recherches et de mises au point qu'ils entreprennent.

Il travaillera avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) en participant et en s'intégrant à certains programmes ou à certaines parties de programmes de cet Institut.

Il travaillera en relation avec les autres domaines des établissements d'enseignement agricole suivant les directions concertées et coordonnées . . .

. . . Ce sont là éléments d'un programme non pas trop ambitieux mais tout au contraire réaliste et urgent. Les exemples de réalisations déjà en place le montrent.

Avons-nous besoin d'un tel « Domaine » pour réaliser un tel « Programme » ?

Oui, absolument et pour tout le monde.

En premier lieu, bien entendu, pour ceux qui assurent les enseignements techniques, professeurs techniques adjoints, ingénieurs des travaux agricoles, ingénieurs d'agronomie, moniteurs . . . et aussi pour les professeurs des disciplines scientifiques, biologie végétale et animale, mathématiques, physique, chimie et science du sol, et pour les professeurs des disciplines littéraires, d'éducation physique, d'éducation socio-culturelle . . .

Autant qu'ils en ont besoin le domaine doit leur être ouvert.

Ouvert au sens des possibilités matérielles d'accès, de visite, d'observations personnelles aux différents éléments physiques du domaine (terrains, cultures, élevages, locaux, matériels, magasins, ateliers, chantiers . . .)

Ouvert au sens de l'accès aux documents, aux résultats d'exploitation, de gestion, d'expérimentation, et pour cela un « bureau d'exploitation » est nécessaire.

Ouvert au sens de la participation aux études, réflexions, discussions, décisions relatives à la marche et à la gestion du domaine, participation allant du « rapport hebdomadaire » jusqu'aux réunions technico-économiques de gestion.

Ouvert enfin au sens de l'utilisation pédagogique directe, comme source de matériels biologiques, techniques et autres, de documents . . . utilisés en laboratoires, en locaux spécialisés, en place, . . . comme objets d'observations, d'applications, de travaux pratiques directs effectués par groupes d'élèves conduits par les enseignants.

— Les enseignants techniques, en particulier, devraient y trouver *les premiers éléments* pour un recyclage permanent, pour une mise à jour constante qui les aiderait (*sans y suffire*) à dispenser un savoir *non « dépassé », non « clos » sur lui-même, non coupé de la vie et des techniques les plus avancées.*

Les élèves aussi en ont besoin.

Nos élèves, en 1970, sont d'une génération qui a déjà vu les débuts de la révolution scientifique et technique, les premiers vols cosmiques et les premiers pas de l'homme sur la lune, les grands affrontements sociaux actuels. Ils exigent à tous les degrés un enseignement de haut niveau scientifique dans toutes les disciplines. Ils veulent apprendre à manier les techniques. Ils ne comprennent pas qu'il y ait coupure entre l'école et la vie. Il est donc nécessaire que le « Domaine » du Lycée agricole, du Collège agricole, leur apporte une première base pratique et technique satisfaisant pleinement à leurs désirs. Il est nécessaire que *l'accès* au domaine leur soit *ouvert*. Dans les mêmes conditions qu'à leurs maîtres et non pas exclusivement par « tranches » détaillées et débitées à l'emploi du temps et en groupes strictement « encadrés ».

Les adultes, enfin, parents d'élèves, professionnels agricoles et para-agricoles de la région (région au sens large) en ont besoin eux aussi. Ils en ont besoin, comme les enseignants, pour leur « recyclage » propre. Leur *formation d'origine* est en effet, *en moyenne, de 20 à 30 ans antérieure* à celle que reçoivent les jeunes générations actuelles, elle nécessite donc une « mise à jour » régulière. Ils en ont besoin aussi parce qu'ils pourront le cas échéant, à travers le domaine, *apporter à l'établissement les données professionnelles d'actualité.*

Domaine « ouvert », enseignement « ouvert », établissement « ouvert » !

Le « Lycée agricole » ne doit, en aucune façon être un milieu fermé, où l'on se sent mal à l'aise.

L'« Enseignant » ne doit, en aucun cas, rester isolé dans sa discipline, dans ses horaires, dans sa classe.

Le « Domaine » peut être et doit être un lieu de rencontre, de contacts, d'études en commun; de réflexion, de mises au point entre enseignants des diverses disciplines, ainsi qu'entre enseignants, élèves et adultes, parents et professionnels.

Sur le « Domaine » on se trouvera et on se retrouvera hors des cadres administratifs de l'enseignement, je veux dire hors des classes, hors des horaires, hors des programmes et hors de toutes les contraintes que cela comporte.

Ainsi le « LYCEE AGRICOLE POSSIBLE », celui que nous souhaitons, doit être un milieu de travail, de culture, d'enrichissement où les élèves acquièrent formation générale et qualification professionnelle déterminées, certes, mais aussi une capacité constante de renouvellement.

- le 3 avril 1970 -

Jean COMBE
Inspecteur National.